HAL
open science

Un territoire bâti comme une tente nomade

Hélène Claudot-Hawad

To cite this version:

Hélène Claudot-Hawad. Un territoire bâti comme une tente nomade. Réfractions, 2008, 21, pp.51-60. halshs-00649486

HAL Id: halshs-00649486

https://shs.hal.science/halshs-00649486

Submitted on 8 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru in *Réfractions*, n° 21, 2008, pp. 51-60

Un territoire bâti comme une tente nomade

Hélène CLAUDOT-HAWAD

Pour lit de mes artères
Toutes les épines et tous les chardons
Plutôt qu'un carré de sol clôturé
À l'abri d'un fanion
Hawad, *Transhumance des souffles*,
traduit de la *tamajaght* (touareg)

La territorialité des Etats modernes est souvent ressentie par les nomades comme étouffante, mutilante et destructrice. C'est le cas des Touaregs. Vivant au Sahara central et sur ses franges sahéliennes dans un milieu aride aux ressources rares, cette population a développé une culture originale fondée sur l'aptitude à la mobilité et sur la complémentarité entre pastoralisme et agriculture oasienne. Les Touaregs relèvent aujourd'hui de cinq Etats différents (Libye, Algérie, Niger, Mali et actuel Burkina Faso) créés dans les années 1960 à l'issue du processus de "décolonisation". Dans chacun de ces espaces étatiques, les zones désertiques où ils habitent sont situées à la périphérie, à des centaines, voire à des milliers, de kilomètres des capitales, qu'elles soient méditerranéennes comme Tripoli et Alger, ou sahéliennes comme Bamako, Niamey et Ouagadougou. C'est pourquoi les Etats modernes apparaissent au Sahara comme de véritables fabriques à minorités, reléguées aux marges des nouvelles centralités étatiques - sédentaires et urbaines- et séparées de leurs anciens réseaux et pôles d'attraction.

CONTRACTION NOMADE

Un premier constat se dégage : en moins de cinq décennies, le mode de vie nomade au Sahara a drastiquement régressé. Il a quasiment disparu en Algérie et en Libye, où une politique systématique de sédentarisation a été menée dans les années 1970-1980. Il est en forte dégradation et diminution dans les Etats sahéliens, où les nomades étaient pourtant, dans les années 1960, les plus nombreux et les plus riches parmi les Touaregs et plus largement parmi les populations sahariennes. Ce recul est directement subordonné aux graves crises qui ont affecté ces régions : les unes, souvent évoquées comme une fatalité naturelle, sont climatiques

et écologiques (sécheresse de 1974 et de 1984), mais elles sont étroitement liées aux autres, politiques et militaires et enfin économiques et sociales. Les habitants du désert, volontiers présentés comme des hommes d'un autre âge, sont au cœur de la mondialisation dont ils subissent les effets de plein fouet. Pétrole, gaz, uranium, phosphates, or, cuivre, charbon… minent les horizons touaregs. Non seulement gorgé de richesses minérales, leur territoire est également un espace de circulation et de liaison essentiel entre Méditerranée et Afrique sub-saharienne ou entre Atlantique et Moyen-Orient. Objet de toutes les convoitises, il met en concurrence la moitié de la planète avec pour enjeu les ressources minérales de terres traitées comme si elles étaient vides d'habitants.

L'interaction de ces facteurs a mis en danger les populations du désert, et tout particulièrement les nomades. Elle a rendu la survie de plus en plus aléatoire, risquée et hasardeuse dans les espaces arides dont habitants fuient sous la contrainte, interdits de mobilité, paupérisés, terrorisés par l'armée, expropriés par les Etats et les compagnies minières étrangères, niés, diabolisés et à présent « al-qaïdisés » dès qu'ils réclament leurs droits.

Dans ces conditions, comment être nomade ?

Pour les Touaregs, le nomadisme est nécessairement associé à un territoire, considéré comme l'assise indispensable à toute construction sociale. Il ne peut y avoir de fondation sans sol. Mais cet espace d'appui n'existe pas au sein de la nature brute. Il est le résultat d'un travail et se construit à l'image d'une tente nomade dont la forme, rétractée ou dilatée, s'adapte aux mouvements des éléments naturels comme le soleil, le vent ou la pluie… Le territoire se compare également à un corps animé, formé de parties différentes mais complémentaires qui, par leurs actions conjuguées, assurent le bon fonctionnement de l'organisme. Aussi, comme on va le voir, ses contours élastiques, en interaction avec l'environnement géographique, écologique et humain, s'accommodent mal du « carré de sol clôturé » par des frontières fixes, inamovibles, intangibles, correspondant à la territorialité des Etats modernes.

LA TERRE MERE

Amaðal amadal, dit une maxime touarègue, c'est-à-dire " la terre est ce qui protège ", ce qui garde, ce qui " couve " l'être humain, reprenant le motif, fréquent dans la littérature orale, de la terre protectrice, terre providence, terre nourricière. Ce thème sert également à ordonner les gestes de la vie quotidienne, exprimant un rapport de l'homme à son environnement qui mêle le spirituel au matériel, le cosmogonique à l'économique, le sacré à l'utilitaire.

Dans les représentations touarègues, la terre est d'abord assimilée à l'élément féminin originel qui a engendré les êtres vivants qu'elle porte sur son dos. Le mythe du paradis perdu, dans sa version nomade, met en scène un monde généreux qui offrait à l'homme toutes les nourritures dont il avait besoin, jusqu'au jour où une servante insouciante s'empara d'un bout de viande pour essuyer le postérieur de l'enfant de la maison. Alors, les morceaux de viande devinrent pierres et tous les mets offerts furent à leur tour pétrifiés. Chassés de l'éden, les humains durent négocier leurs relations à la terre mère. Entre eux, se noua un pacte sacré, liant l'homme à la terre par une promesse de sauvegarde réciproque.

Ainsi, les enfants de la terre peuvent vivre de ses " excroissances ", de sa " sueur " et de tout ce que sécrètent ses entrailles, ses chairs et ses os. Mais la terre ne protège qu'à une seule condition : qu'elle soit respectée et que l'intégrité de ses membres et de ses organes vitaux ne soit pas menacée. Comme un ancêtre susceptible, elle a besoin d'égards et de considération. Toute marque d'agression et d'offense faites à la terre - et surtout le fait de la déshabiller, de la mettre à nu - provoquent sa révolte. Voilà pourquoi jusqu'à aujourd'hui, l'homme a le devoir de ne consommer aucun produit de la terre qui n'est pas arrivé à maturité et qui n'a pas subi la transformation nécessaire pour le distinguer sans équivoque du règne du vivant : par exemple, il ne peut manger de fruits verts, ni couper l'herbe qui croît, ni abattre un arbre vert, ni consommer de la viande crue... Sinon la terre s'insurge : elle refuse d'engendrer, abandonne son caractère féminin et maternel et, pareille à un taureau furieux, secoue et éjecte tous les fardeaux qui pèsent sur son échine.

LA NECESSITE D'ETRE NOMADE

C'est pourquoi, dit le mythe, depuis la première transgression qui l'a privé du paradis terrestre, l'homme s'est trouvé confronté à un milieu hostile, un monde sauvage qu'il s'applique à apprivoiser pour survivre. Afin de maîtriser cet espace vierge, ce désert ou ce " vide " (*essuf*) sur lequel il n'a aucune prise, il s'efforce d'y implanter ses balises, d'y incruster ses propres repères, d'y installer son abri. C'est en traçant les axes et les étapes successives de ses parcours nomades que l'homme défriche l'univers inconnu et le dote d'un ordre, d'un sens, d'une orientation qui le rendent intelligible et maîtrisable. Véritable recréation du monde, la « conquête du vide » suit le mouvement des flux cosmiques, replaçant infatigablement l'être humain dans l'itinéraire cyclique tracé par l'univers en marche et emprunté par tous ses éléments constitutifs.

Le modèle défini par l'emboitement des axes du monde est projeté à tous les niveaux de réalité : il correspond aux articulations du corps, physique ou symbolique, de l'homme, de la

société, du territoire... lecture cosmologique sur laquelle s'appuient les nomades pour expliquer leurs relations à l'environnement géographique, physique ou humain.

Ainsi, l'organisation imaginée du territoire touareg comme de la société est semblable à celle du corps humain ou encore de la tente dont le velum repose sur plusieurs piquets, chaque membre du corps ou chaque piquet de tente représentant à la fois une entité à part entière et une partie d'un tout, construits selon le même schéma.

Chaque unité sociale, de la plus petite (le campement) à la plus grande (la société tout entière), est associée à un territoire, inclus dans un autre territoire plus vaste, sur lequel elle a des droits d'usage prioritaires bien que non exclusifs. Les ressources en jeu sont essentiellement les pâturages, les points d'eau naturels ou aménagés (sources, mares, puisards, guelta, puits), le gibier, les produits de cueillette et le bois. Ces biens ne peuvent être appropriés individuellement. Leur contrôle s'établit aux différents échelons de la collectivité, représentés par des chefs-arbitres qui endossent la responsabilié de la gestion du territoire par rapports aux groupements voisins et aux instances plus larges. Les points de jonction des territoires sont très importants : c'est sur ces lignes d'articulation que sont installés les puits, les marchés et que passent les routes caravanières.

Dans cette perspective, le tracé du parcours nomade traduit la mise en rapport et en dialogue des deux faces du monde, indispensables l'une à l'autre, aussi opposées que complémentaires, c'est-à-dire la nature sauvage et l'espace domestiqué, ou encore le désert et la tente, l'inconnu et le connu, l'altérité et l'identité...

La notion de territoire s'élabore par rapport à la terre parcourue, ordonnée et gérée, la terre sur laquelle l'homme a laissé ses empreintes. Cet espace est approprié de manière dynamique et non exclusive puisqu'il est un lieu de croisement des parcours qui engagent les incessantes négociations entre le monde de la nature et le monde de la culture.

Cette conception de l'univers - qu'elle soit prise au sens abstrait ou concret, qu'elle se réalise sous la forme d'une philosophie, d'une superstition, d'un sentiment ou d'une pratique - pose comme condition à la vie le principe de réciprocité. Sans partage et sans échange entre l'identique et le différent, nous dit-elle, aucune existence n'est possible.

L'EAU ET L'ABRI

Concrètement, le territoire s'ordonne en fonction des éléments qui le rendent viables, c'est-à-dire les points d'eau permanents, les ressources en pâturages et les voies de circulation utilisées notamment pour les échanges commerciaux.

Les parcours s'organisent autour de deux pivots. Le premier, l'eau, est toujours fixe ; il s'agit d'un puits ou d'une mare dont les ressources sont pérennes. Le deuxième est l'abri, c'est-à-dire la tente, qui avance dans l'espace, mouvement perçu comme une ascension, une montée reliant les différents paliers de pâturage suivant le cycle des saisons. Le creusage d'un puits, point fixe autour duquel gravitent les cycles nomades dont les tracés peuvent se chevaucher ou se croiser relève d'une décision collective. Pour éviter la multiplication des puits, dont les pourtours, piétinés par les troupeaux, deviennent rapidement stériles, ces derniers sont creusés de préférence à la jonction de plusieurs territoires de fractions ou de tribus appartenant à la même confédération. A chacun de ces groupements correspond un support de poulie orienté vers son territoire, trace tangible des droits d'eau prioritaires qu'il possède sur ce puits d'usage collectif. Si, en cas d'affluence, les propriétaires du puits ont la primauté, l'accès à l'eau reste libre pour les voyageurs, les transhumants, les étrangers qui ont besoin de remplir leurs outres.

Pour l'exploitation des pâturages, deux stratégies alternent suivant les saisons, reposant sur la répartition des animaux en différents troupeaux, la division des unités d'exploitation et les mouvements d'occupation du sol. Pendant la période sèche, les campements sont proches du puits et s'en éloignent progressivement au fur et à mesure qu'approche l'hivernage. La gestion des ressources est alors très stricte, le parcours établi pour étager les pâturages et les utiliser systématiquement par rapport à l'indispensable point d'eau ne s'écarte pas des étapes balisées coutumièrement. Qualités nutritionnelles variées, capacités de conservation ou de reconstitution des herbages sont prises en compte. La priorité des groupements sur leurs parcours d'élection est alors absolue et sa violation sévèrement punie par les représentants de l'ordre public, c'est-à-dire les chefs de tribu ou de confédération.

Par contre, une fois les ressources de la saison maigre consommées par les ayants droit, les limites territoriales s'estompent, les prérogatives sur un territoire s'annihilent et la terre devient vacante : n'importe quel groupement peut passer ou s'installer temporairement sur ces domaines laissés en arrière de la marche nomade par leurs gestionnaires attitrés. La saison des pluies fait ensuite surgir l'abondance et la générosité de la nature. Les campements se sont éloignés du point nodal de leur territoire pour agrandir leur parcours jusqu'à de lointaines terres interconfédérales où leur installation peut s'improviser au gré des pâturages. L'eau est partout accessible en creusant des puisards temporaires dans les vallées, les contraintes de gestion des ressources s'estompent, les règles de dispersion applicables en saison sèche s'abolissent, l'économie devient superflue et le tracé des parcours peut être flou. La seule exigence demeure l'éloignement du puits qui permet la regénérescence des pâturages d'hivernage. Il faut, dit-on, donner sa part au " vide " en honorant le principe de la réciprocité.

Ainsi, en saison sèche, chaque fraction possède dans le domaine qui lui est attribué des droits exclusifs sur la primeur de l'exploitation des ressources. Une fois que les attributaires d'un parcours abandonnent un lieu pour progresser vers d'autres étapes, la circulation est libre. Au contraire de la propriété foncière privative à laquelle s'applique la notion d'*usus* et *abusus* dans la plupart des Etats modernes, le sol en lui-même n'est pas l'objet d'une appropriation exclusive.

Quant aux routes qui relient les puits, elles sont tracées nécessairement sur la bordure limitrophe des territoires, sans jamais passer au coeur des parcours organisés de la saison sèche.

En somme, qu'il s'agisse de l'eau, des pâturages, des produits de cueillette ou de chasse aussi bien que des voies de passage et des espaces choisis pour la culture oasienne, tous ces éléments qui apparaissent comme " naturels " ont été façonnés par une gestion du territoire dans le souci d'assurer la pérennité des ressources écologiques. Cette organisation se conçoit non pas à l'échelle d'une vallée ou d'une plaine, mais par rapport aux espaces intercommunautaires les plus vastes considérés comme dépendant les uns des autres, maillons d'un même système, et sur lesquels les parcours nomades s'entrecroisent en fonction des circonstances.

BATIR LE TERRITOIRE

Etre nomade au Sahara central signifie pratiquer une mobilité pourvoyeuse de biens économiques et assurant l'entretien des ressources écologiques. Mais cette activité a encore une autre fonction : elle est créatrice de liens sociaux et symboliques, d'où son assimilation à des valeurs hautement positives. Le nomadisme est perçu comme le contraire de l'errance. Il suppose des déplacements spatiaux organisés et régulés qui "bâtissent" et remodèlent à chaque déplacement le corps politique et territorial, à l'image du corps de l'univers. Dans ce système, l'importance sociale d'un individu ou d'un groupe peut d'ailleurs se mesurer à l'amplitude de sa mobilité et des étapes parcourues. Se déplacer sur des distances lointaines, faire le lien avec des mondes voisins ou extérieurs, signifie en effet être capable de mobiliser un réseau social vaste et donc être puissant. Au contraire, le cantonnement à des espaces restreints prouve le plus souvent l'indigence des relais et des alliés, et le manque de compétences (par exemple politiques, diplomatiques, économiques, linguistiques, culturelles) pour créer des relations avec des espaces sociaux autres que ceux de la proximité immédiate. C'est pourquoi, dans ce schéma, l'autochtonie est un trait définitoire qui n'est généralement

accolé qu'aux "pauvres", aux protégés, aux tributaires[1]. L'élite au contraire se définit comme provenant nécessairement d'un "ailleurs" prestigieux, originaire d'un pôle d'échanges réputé où convergent à un moment donné les flux commerciaux, socio-politiques et culturels les plus importants. Les mythes d'origine des groupements touaregs portent la marque des remaniements opérés en fonction du déclin, de l'abandon ou de l'émergence de ces pôles d'attraction.

Cette organisation valorise donc le caractère composite et flexible de la trame sociale et le rôle essentiel des interfaces et des articulations, qu'elles soient incarnées par des personnages médiateurs ou par des lieux carrefours. La frontière nomade ne représente pas une barrière étanche qui interdirait aux étrangers l'accès aux ressources ou encore le passage (rappelons que les droits sur le sol sont prioritaires, mais non privatifs). Elle est au contraire une ligne de jonction, négociable et fluide. C'est en effet sur les frontières territoriales nomades que sont installés les puits, les marchés, les routes, les espaces sacrés ou les ancrages urbains intégrés autrefois à un système territorial aux ramifications très larges. Dans ce contexte, savoir "enjamber la frontière" - territoriale, mais également sociale, culturelle ou linguistique - est perçu comme une source d'élargissement de soi, d'émancipation et d'ascension sociale. Cette image caractérise la mobilité sociale chez les Touaregs, et les procédés qui autorisent, dans des marges temporelles variées (une ou plusieurs générations) le passage d'une catégorie sociale à une autre [2].

LA FRONTIERE QUI DECOUPE

Cette conception nomade de la frontière ne peut s'exercer que par défaut dans l'ordre politique moderne, qui véhicule des notions d'identification fondées au contraire sur l'unicité, la permanence et l'exclusivité. L'introduction du modèle de l'autonomie et de l'unicité identitaire, dérivant parfois vers celui de la "pureté", rend possible l'idée d' « égalité » des individualités. En même temps, ce schéma évacue complètement d'autres façons d'appréhender les identités et les appartenances dans leur aspect composite, pluriel, évolutif, fluide, fondées sur des

[1] Contrairement aux modèles adoptés par la plupart des nationalismes modernes qui survalorisent l'autochtonie (voir par exemple l'imposition massive de ce motif dans les revendications des mouvements berbéristes actuels en Kabylie)

[2] Voir à ce sujet H. Claudot-Hawad (2000) Captif sauvage, esclave enfant, affranchi cousin…La mobilité statutaire chez les Touaregs. in *Groupes serviles au Sahara (*Villasante-de Beauvais ed.). Paris: CNRS.

relations de complémentarité et d'englobement des contraires[3] plutôt que d'opposition et d'exclusion réciproques.

Les limites étatiques ont par définition un contour fixe, inamovible, intangible, et ne sont pas faites pour être transgressées. Elles séparent des entités considérées comme antithétiques. Qu'on les appelle "Etats", "nations", "ethnies", "races", "classes"…, ces objets sociaux variés de la pensée politique moderne se ressemblent en ce qu'ils sont dotés de frontières par définition non négociables. Dans ce cadre, prendre l'initiative de franchir la ligne de séparation équivaut généralement à se mettre en danger, à devenir hors la loi ou, sur le plan social, à pénétrer dans les zones étranges de "l'hybridité".[4]

Au Sahara, la manifestation la plus concrète et immédiate de l'Etat moderne est la frontière. Les cinq frontières qui découpent les vastes territoires de désert et de steppe que géraient autrefois les Touaregs sont directement héritées de l'histoire de la pénétration coloniale. Leurs contours ont été tracés au cordeau en fonction de l'avancée des armées lancées à la conquête du Sahara dès la fin du XIXe siècle : au centre de cet espace, les troupes françaises, les unes venues d'Alger et les autres de Dakar ; à l'est les troupes ottomanes, puis italiennes ; au sud, les troupes anglaises. Ce sont les positions de ces armées concurrentes qui ont prédéterminé les territorialités étatiques. Elles ont d'abord produit des domaines coloniaux administrés de manière distincte, bien qu'intégrés à des logiques d'empire plus larges. Elles ont ensuite servi à définir des entités politiques, juridiques et spatiales devenues singulières. La part saharienne disproportionnée accolée à l'Algérie est liée à la découverte des hydrocarbures au Sahara dans les années 1954, manne que l'Etat français comptait conserver à son profit.

Pour passer les frontières étatiques, il faut être muni d'un document d'identité (passeport, carte) et payer des taxes douanières, inaccessibles à la plupart des nomades. L'interdiction des caravanes commence en 1963 avec l'indépendance de l'Algérie, soucieuse de contrôler au plus près sa zone saharienne. Des mesures sont prises pour interrompre ou amoindrir les liens existant entre les Touaregs du nord, devenus algériens, et ceux du sud rattachés aux Etats sahéliens. L'enjeu sous-jacent est l'extraction du pétrole et du gaz dont les réserves les plus importantes se trouvent sur le territoire touareg du côté algérien et libyen. L'objectif est d'étouffer toute velléité de revendication communautaire, qui prendrait rapidement chez les Touaregs une extension supra-étatique. En 1963, la révolte des Kel Adagh, séparés des Kel Ahaggar rattachés à l'Algérie, sera noyée dans le sang par l'armée malienne qui inflige des

---

[3] Voir sur ce type de logique : H. DUMONT (1983), *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris: Seuil.

[4] Voir à ce sujet par exemple la réflexion intéressante menée par R. Young (1996), *Colonial Desire. Hybridity in Theory, Culture and Race*, New-York, Routledge

sévices terribles aux civils tandis que les insurgés réfugiés dans l'Ahaggar seront livrés par l'Algérie « révolutionnaire » aux autorités maliennes.

Un système répressif du même ordre se met en place du côté nigérien à partir des années 1975, au moment où l'uranium est exploité par la compagnie française Areva au nord du pays à Arlit. Les moindres mouvements transfrontaliers sont surveillés et durement réprimés. Les arrestations arbitraires, les brutalités, les tortures, les emprisonnements sans jugement, au nom de « complots » imaginaires, s'intensifient dans ces années sombres. Avec la crise récente du pétrole et l'importance économique accrue de l'uranium, la tension est aujourd'hui à son comble. Alors que des fronts armés touaregs ressurgissent en 2006 au Mali et 2007 au Niger, ne contestant plus les frontières mais réclamant une meilleure distribution des revenus miniers, l'armée s'en prend aux civils. Le gouvernement nigérien, qualifiant les insurgés de bandits armés et à présent de « terroristes » selon la grille de lecture américaine si commode pour éliminer les opposants politiques, continue de vendre des permis de prospection ou d'exploitation (plus de cent en 2008) à des compagnies minières internationales sur les terres pastorales sans jamais avoir consulté les habitants de l'Aïr, préparant les conflits extrêmes de demain.

La dépossession territoriale brutale des nomades, la fragmentation et la contraction invivables de leur espace, l'interdiction de la mobilité, la destruction des ressources écologiques, la fragilisation du tissu social, les exactions de l'armée contre les civils, ont précipité dans la misère, dans le deuil et dans l'exil des milliers de familles. Le nomadisme vécu comme protecteur ne peut plus s'exercer et se trouve remplacé par des activités bricolées assimilées à l'errance. Les déchirures affectent le tissu social et dénouent les solidarités anciennes et les espaces d'identification larges au profit de groupe restreints que manipulent pour leurs profits personnels les grands opérateurs politiques et économiques.

LA PRODUCTION DES CATASTROPHES

L'économie pastorale ancienne, combinant élevage extensif et transport caravanier, ne peut s'exercer que sur un territoire vaste, accessible, parcourable et construit sur la base d'un code de gestion qui seul permet d'en préserver les ressources. Or, dans l'ordre des Etats, les territoires nomades ont été considérés comme vacants. L'absence de toute reconnaissance de droits territoriaux aux Touaregs a préparé les catastrophes écologiques, avant même que les compagnies minières commencent à dévaster le pays.

Prenons un exemple concret. La technologie moderne permet d'aménager des puits partout où passe la nappe phréatique, même si elle est éloignée en profondeur de la surface du sol. La logique techniciste adoptée par les organismes d'aide au développement a encouragé la multiplication des points d'eau. L'idée sous-jacente à ces interventions est de considérer que le problème essentiel en milieu désertique est la rareté des points l'eau. Il suffit donc d'en créer. Cette opinion est traitée comme une évidence absolue, sans bien sûr que les intéressés soient conviés à donner leur avis. Certes, en facilitant l'accès à cette ressource, l'aménagement d'un puits supplémentaire écourte le travail lié à l'exhaure de l'eau et à l'abreuvage des troupeaux. Mais il a également pour conséquence directe de ruiner les pâturages de réserve, autrefois sauvegardés précisément grâce à leur éloignement des points d'eau, ce qui évitait leur usage en saison sèche et la dévastation des sols alentour, due au piétinement des troupeaux. Dans ces conditions, il devient impossible d'étager l'utilisation du tapis végétal en fonction du caractère éphémère ou pérenne des plantes. Aucune gestion pastorale ne peut plus s'exercer de manière rationnelle et durable. Les résultats catastrophiques à long terme de ce type d'initiatives annihilent donc les avantages qu'elles semblaient présenter à court terme et finissent par compromettre l'activité pastorale elle-même.

De son côté, le commerce au long cours qui était un poumon de l'économie nomade est devenu une activité trans-étatique illégale, qui nécessite des autorisations refusées à la population. Seuls les individus qui pour des raisons diverses ont des relais dans l'appareil d'Etat (par exemple certains commerçants arabophones, Chamba en Algérie et Kunta au Niger) peuvent les obtenir et se substituent aux anciens caravaniers touaregs. Ces derniers sont contraints au contraire de pratiquer des transports clandestins, très périlleux. Beaucoup, traqués par l'armée, évitant les points d'eau pour ne pas se faire arrêter, y laissent la vie ou l'esprit[5].

L'activité caravanière ancienne des Touaregs qui s'appuyait sur une organisation collective solide, permettait de minimiser les risques et offrait la possibilité à chacun de tenter sa chance en empruntant des animaux de bât s'il n'en possédait pas. Désormais obsolète, elle a été remplacée par *afrud*, c'est-à-dire la « fraude », pratiquée dans le meilleur des cas avec des véhicules à moteurs très usagés, camions ou pick-up tout terrain, que les nomades ont rapidement appris à réparer avec des pièces qu'ils sont parfois contraints de confectionner eux-mêmes avec les moyens du bord. Ces chauffeurs, qui circulent individuellement pour rester discrets, sont les plus nantis. Les autres, c'est-à-dire la majorité, contournent la frontière

[5] Voir entre autres témoignages Elleli AG AHAR (1990, L'initiation d'un *ashamur*, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée,* n° 57, 141-152) et AKLI (1996, La révolution trahie, *Ethnies* n°20-21, Paris, p. 110-125).

à dos d'animal ou à pied. Des hommes en quête de travail mais aussi des familles entières, fuyant la répression et la misère et cherchant refuge chez des parents de l'autre côté de la frontière, circulent clandestinement sur les axes anciens, de Tombouctou (Mali) à Agadez (Niger), de Markoye (Burkina Faso) à Tamanrasset et Djanet (Algérie), de Tahoua (Niger) jusqu'à Ghat ou Sabha (Libye). Dans ces va-et-vient de survie, sans rentabilité évidente, beaucoup périssent.

Alors que les rapports anciens qui liaient l'homme à la terre, étaient conçus comme un échange entre partenaires, ils se sont mués, dans le modèle économique moderne, en annexion pure et simple de la nature par l'homme. Dire que cette étape est celle de la 'raison' est difficile à soutenir par rapport aux résultats obtenus. En effet, l'anéantissement de la gestion nomade du territoire au profit de l'intervention des nouveaux pouvoirs prônant par exemple la multiplication des points d'eau, la sédentarisation et le ranching, a conduit à l'épuisement rapide des ressources locales et a précipité les catastrophes écologiques en annihilant toutes les possibilités d'y faire face. La création de villes artificielles autour des exploitations de pétrole (Reggane, Hassi Messaoud...), d'uranium et de charbon (Arlit, Tchirozaren), la multiplication des routes destinés à l'acheminement des minéraux, la transformation du désert en poubelle pour déchets non biodégradables (amas d'épaves, de ferraille, de boites de conserves, provenant des anciennes bases militaires françaises, des usines d'extraction et de traitement des minéraux, des rallyes occidentaux, des raids touristiques...) ont en quelques dizaines d'années plus sûrement ravagé l'écologie saharo-sahélienne que des siècles d'économie nomade.

En apparence la vie nomade semble avoir peu changé. Dans les campements, le quotidien est rythmé par les tâches pastorales. Les techniques d'élevage et de dressage pour la monte et le bât, les savoirs qu'ils impliquent sont toujours présents. Le déménagement régulier des tentes se poursuit. Certes le rayon d'action de ces déplacements s'est considérablement rétréci (passant souvent de 800 ou 900 kilomètres par an à moins de 100 kilomètres). D'autre part, le petit bétail a supplanté les troupeaux camelin ou bovin chez les familles désargentées. Les tâches d'élevage, autrefois confiées en partie aux "pauvres" et aux jeunes, sont prises en charge aujourd'hui par tous les membres de la société. Les caravanes sont devenues une entreprise de type individuel et non plus collectif.

Mais au-delà de ces transformations de surface, un changement de fond radical compromet l'existence même du nomadisme, qui ne peut plus subsister localement à cause de la déterritorialisation des habitants du désert et de la fragmentation de leur espace. Aucun droit sur le sol et sur les ressources n'est reconnu juridiquement ni aux Touaregs en général, ni aux

nomades en particulier. Aucune des instances anciennes d'arbitrage et de gestion ne peut s'exercer légitimement. Aucune construction du territoire ne peut s'étendre au-delà des frontières et des micro-Etats qu'elles délimitent. Dans ce contexte, on comprend que même les projets d'aménagement pastoral promus par les ONG, loin de soutenir le mode de vie nomade, précipitent sa disparition, en ne pensant le développement qu'à partir de petites niches écologiques déconnectées de l'ensemble.

Le cadre virtuel de la mobilité nomade s'est ainsi non seulement rétréci, il s'est figé et ne permet plus d'être « nomade » au sens plein du terme. Il prépare les révoltes prévisibles des nomades sans terres de demain, spoliés de leur territoire, de leurs biens, de leurs moyens d'existence, privés de droits politiques, économiques, sociaux et culturels et amputés de l'espoir d'un avenir décent.

Hélène Claudot-Hawad, anthropologue, est chercheur au CNRS à l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman. Ses travaux, centrés sur le monde touareg, portent notamment sur l'organisation sociale, politique, culturelle et symbolique de cette société nomade, ses transformations historiques et son imaginaire du présent et du futur dans une période troublée. Elle a écrit ou dirigé de nombreux ouvrages dont *'Eperonner le monde'. Nomadisme, cosmos et politique chez les Touaregs* (2001, Edisud), *Touaregs, Apprivoiser le désert* (2002, Gallimard), *Voyager d'un point de vue nomade* (2002, Paris-Méditerranée) et *Berbères ou Arabes? Le tango des spécialistes* (2006, Non Lieu).